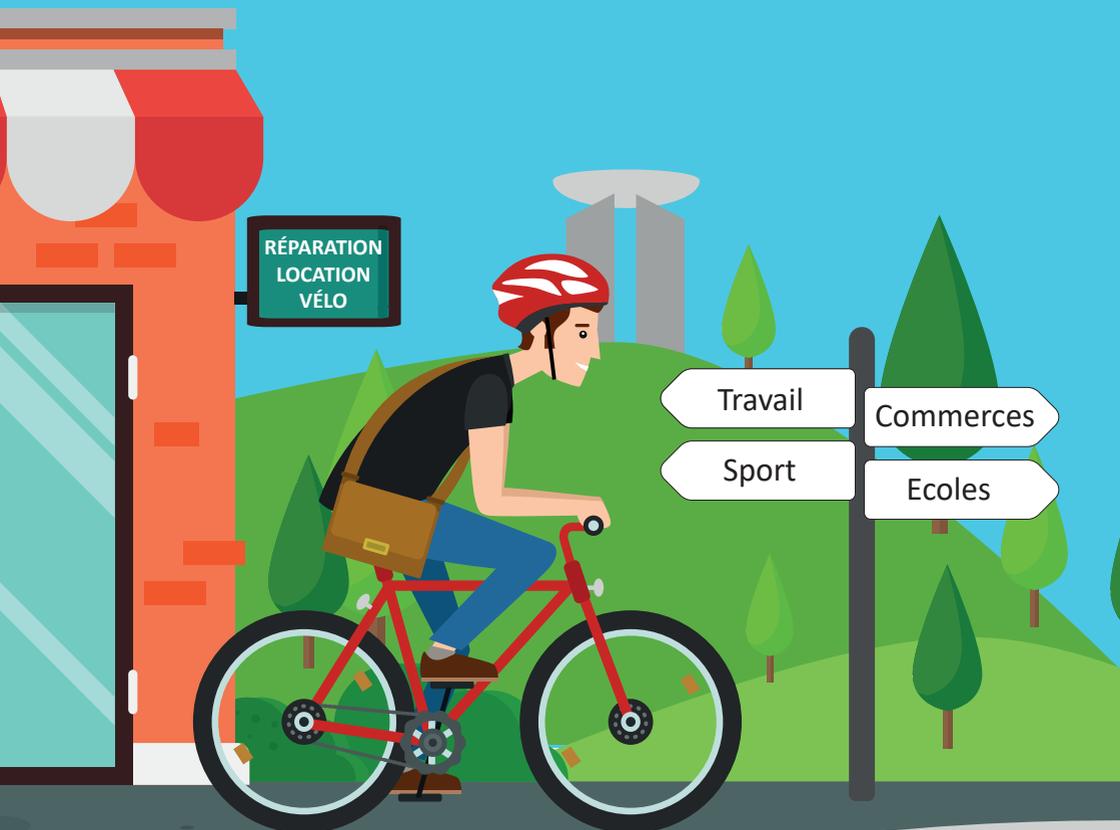




# Tous à bicyclette !

**Plan vélo :**  
aménagements, services et animations  
pour un territoire vélo d'ici 2030



Encore en queue de peloton par rapport à nos voisins européens, la pratique du vélo tend malgré tout à se développer en France. Sensible à l'essor des mobilités douces, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs est un territoire engagé pour la transition énergétique et a à coeur de développer le vélo avec son plan vélo «**Tous à bicyclette**» !



1

### Développer un éco-système vélo

Pour rendre le territoire cyclable, plusieurs axes d'actions sont fixés : établir la stratégie vélo globale, développer les aménagements cyclables, proposer des services et développer une culture vélo avec des animation et un plan de communication.

2

### Concertation locale

Le plan vélo a été élaboré en concertation avec les habitants réunis régulièrement pour étudier les projets à mettre en œuvre.



3

### Adoption du plan vélo

Le plan vélo qui planifie les aménagements cyclables et identifie les activités et animations à développer a été adopté par la CCMA en décembre 2020.



4

### Les premiers pas

Les premiers aménagements cyclables sont à l'étude, le bonus vélo, le service de location de vélos à assistance électrique et les premières animations sont proposés sur le territoire.





Le plan vélo prévoit :



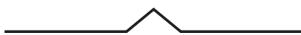
**D'aménager un territoire cyclable**, en développant du jalonnement et des aménagements cyclables sécurisés efficaces entre les communes et dans les centres bourgs. Ainsi le territoire prévoit l'aménagement de 26 km de pistes cyclables, et de 115 km de jalonnement, qui seront également utiles pour le développement du cyclotourisme.



**De développer des services vélos** pour permettre à chacun de s'équiper, d'apprendre à faire du vélo, de le stationner et de l'entretenir. Les subventions à l'achat, un service de location, des animations de remise en selle, des bornes de stationnement vélo sont ainsi à l'ordre du jour.



**De développer une culture du vélo au quotidien** pour rendre le territoire attractif et mobiliser les acteurs locaux. La CCMA fera donc la promotion du vélo sur le territoire, organisera des événements autour du vélo et accompagnera les entreprises locales pour favoriser la pratique du vélo par les salariés.



## La place du vélo au Mont des Avaloirs...

« Avec l'ouverture en 2020 de l'itinéraire bis de la Véloscénie, passant par Pré en Pail Saint Samson et permettant de relier Paris au Mont Saint Michel, le développement du cyclotourisme constitue une opportunité complémentaire. »



« L'organisation du territoire est favorable au vélo : 2 habitants sur 3 se trouvent à moins de 5 km (20 minutes à vélo) d'une des quatre communes principales du territoire (Villaines la Juhel, Pré en Pail Saint Samson, Saint Pierre des Nids, Javron les Chapelles). Ces communes regroupent la grande majorité des emplois, commerces et services du territoire. »



## Les premières actions en faveur du vélo

### Bonus vélo : une aide à l'acquisition d'un vélo pour tous !

Aide à l'achat de vélos classiques, à assistance électrique ou cargo, le bonus vélo, en 2020, a été distribué à 85 habitants pour 72 vélos à assistance électrique et 14 vélos traditionnels. Cette aide a permis à 1 habitant sur 4 de se remettre en selle, et de développer les déplacements au quotidien à vélo. En effet, 80% des personnes déclarent avoir remplacé une partie de leurs déplacements auparavant réalisés en voiture. 40% des personnes pensent même que l'utilisation du vélo leur permettra de retarder le remplacement de leur voiture !



### Service de location de vélo

En mai 2021, la CCMA a lancé son service de location de Vélos à Assistance Electrique. **La location est possible pour un durée de 1 mois à 1 an renouvelable.**

### Le défi mobilité avec les entreprises

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité Durable, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a animé sur son territoire le Challenge « Au travail, j'y vais autrement ! ». L'objectif a été de mobiliser les entreprises et les salariés du territoire pour tester et mettre en valeur les solutions alternatives à l'automobile (prendre seul sa voiture).

### Contact et renseignement :

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs  
1 rue de la Corniche de Pail - Pré en Pail  
53140 PRE EN PAIL SAINT SAMSON  
[www.cc-montdesavaloirs.fr](http://www.cc-montdesavaloirs.fr)

Votre interlocuteur : Cyril Courousse - Chargé de mission mobilité  
06 37 77 59 78 - [c.courousse@cc-montdesavaloirs.fr](mailto:c.courousse@cc-montdesavaloirs.fr)